

Aide “gratuité cantine” : 6 mois plus tard ...

Le 15 mai dernier, le Collectif des écoles de Marseille (CeM), les Minots de Noailles et RESF13 ont rédigé un communiqué concernant l'urgence du versement de l'aide aux familles bénéficiant de la gratuité cantine annoncé le 8 avril par Jean Claude Gaudin (vous le trouverez [ici](#)).

Depuis, nous sommes en contact régulier avec le service de restauration scolaire pour maintenir la pression et informer les 1500 familles concernées de l'évolution de la situation.

D'après les infos que nous avons :

- Le **7 avril** dernier (3 semaines après le début du confinement et alors que le CeM avait alerté la Mairie par mail dès le 20 mars), la Ville de Marseille a contacté la CAF 13 pour lui demander si elle pouvait gérer le versement d'une aide de la Mairie à destination des élèves du primaire bénéficiant de la gratuité des repas à la cantine. La Municipalité, affectée par la cyber attaque subie au mois de mars n'était pas en capacité d'assurer par ses propres moyens cette opération. Le 8 avril, M. Gaudin annonce par voie de presse le versement de cette aide. Un contrat de mandat était signé le 15 avril par la Ville.

- Un premier versement a été effectué le **11 mai** pour un certain nombre de familles pendant que la mairie essayait de "repérer les familles" que la CAF n'aurait pas trouvées elle-même.

- Le **4 juin**, 239 familles ont été payées (soit environ 16% des 1500 familles concernées).

- Le **22 juin**, 400 familles avaient reçu l'aide directe de la CAF. Dès le début nous avons alerté les services municipaux concernant les familles qui n'avaient pas de numéro d'allocataire, le 22 juin le service de restauration scolaire annonce que pour les 1000 familles n'ayant toujours rien reçu (y compris celles n'ayant pas de n° CAF) une aide via des chèques d'accompagnement personnalisé alimentaires sera attribuée.

Nous suggérons à ce moment-là, (fin juin), de faire cette distribution via les responsables de restaurant dans les écoles des enfants concernés. Mais la mairie choisit de passer par les antennes décentralisées du Centre Communal d'Action Sociale. Les familles doivent être contactées par appel téléphonique pour un RDV. La Mairie se base alors sur le numéro de téléphone fourni par les familles lors de leurs démarches pour obtenir la gratuité cantine. Nous soulevons immédiatement le problème de l'actualisation de ces données et suggérons de contacter les directeurs d'écoles.

- Le **8 juillet** en réponse à nos relances, on nous apprend que les chèques pourraient être édités dans le courant de la semaine suivante (délai du prestataire) et la distribution se faire dans la foulée.

- Le **15 juillet**, la mairie reconnaît ne pas avoir tous les contacts des familles concernées. Elle nous indique que les familles peuvent envoyer leurs nouvelles coordonnées sur la boîte restauscol@marseille.fr en indiquant Nom de famille et code famille Sodexo. Et qu'à la rentrée, le service enverra un mail à tous les directeurs et/ou responsables de restaurant scolaire pour ces familles.

- le **25 juillet**, Audrey Garino fraîchement élue adjointe en charge des affaires sociales, de la lutte contre la pauvreté et de l'égalité des chances déclare à La Provence : "En plus de la prime de 280 € que la Ville a demandée à la Caf de verser, en deux fois, pour les enfants bénéficiant de la gratuité à la cantine, des chèques alimentaires d'un même montant pour les non-allocataires de la Caf sont en cours de versement via le CCAS".

- Le **15 septembre**, plus de 5 mois après l'annonce de Jean-Claude Gaudin, 750 familles (50 % des ayants-droit) attendent toujours d'être contactées pour recevoir cette aide...

La rentrée scolaire a été particulièrement difficile pour ces familles et elles ont dû compter, une fois de plus, sur la solidarité des habitants, associations et groupes d'entraide pour obtenir des fournitures scolaires et des tickets services afin de permettre à tous les enfants de faire une rentrée digne.

Le **23 septembre**, nous sollicitons le service de la Mairie pour connaître l'évolution de la situation et on nous apprend que 600 familles concernées n'ont pas été contactées. La raison principale est l'absence de numéro de téléphone valide (sachant qu'effectivement beaucoup de familles

précaires changent de carte sim mais plusieurs parents nous assurent avoir toujours le même numéro qu'à l'instruction de leur dossier en septembre 2019).

Alors nous nous interrogeons : les directeurs d'écoles sont à leur bureau et les responsables de restaurants scolaires accueillent les élèves des écoles primaires, les lignes de téléphone dans les écoles et à la mairie fonctionnent... alors pourquoi le recensement de ces familles est-il si outrageusement long ?

Nous demandons :

- un **point sur la situation au 6 octobre** avec le nombre de familles n'ayant toujours pas été contactées et le nombre de familles dont les coordonnées ne sont pas à jour.

- des **moyens humains supplémentaires** au service de la restauration scolaire pour récupérer l'ensemble des numéros de téléphone manquants.

- la création de **guichets dédiés à la distribution de cette prime** dans chaque CCAS concerné pour accélérer le retrait des chèques d'accompagnement personnalisés pour les familles concernées !

Le Collectif des écoles de Marseille – les Minots de Noailles – RESF 13 -
le Collectif des Habitants Organisés du 3ème